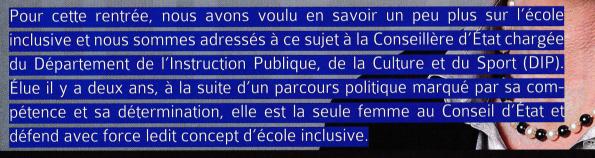
Interview^{d'} Anne EmeryTorracinta



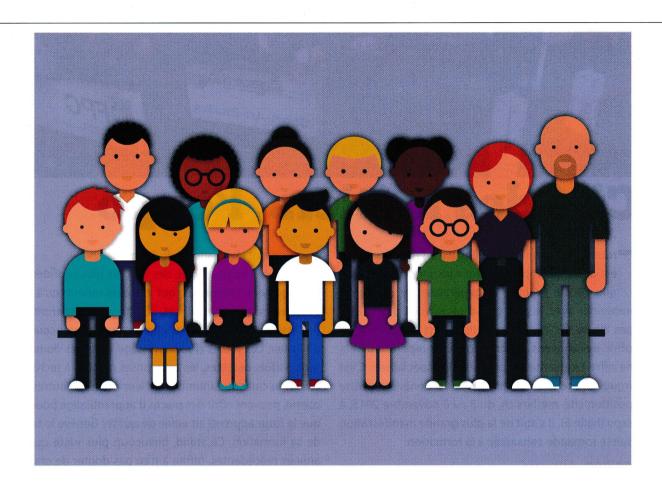
Madame la Conseillère d'État, cela fait bientôt 2 ans que vous êtes à la tête du Département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP), quelles ont été vos réalisations et quelles sont vos priorités pour la suite de la législature?

Le DIP c'est 9000 collaborateurs et 73'000 élèves. C'est gigantesque! Il a d'abord fallu prendre en main et bien comprendre l'institution. Aujourd'hui, les choses sérieuses ont commencé. Citons, entre autres, l'introduction du mercredi matin, la réorganisation de la carte scolaire cantonale des bâtiments du secondaire, la reprise en main de l'IUFE — l'institut de formation des enseignants – et la réorganisation des établissements du primaire (de 72 à 58) ont marqué les esprits.

Nous travaillons notamment à la refonte de la Loi sur l'instruction publique (LIP). La mise en œuvre du nouvel article constitutionnel sur la formation obligatoire jusqu'à 18 ans et la lutte contre le décrochage scolaire. Nous préparons également un plan d'action pour développer l'apprentissage en entreprise. J'ai également initié le renforcement des systèmes inclusifs dans le cadre scolaire.

On sait que la thématique de l'école inclusive vous tient à cœur, pourriez-vous préciser les axes de travail retenus pour poursuivre la concrétisation de ce modèle d'école? Nous articulons ce travail autour de trois axes: Les

Nous articulons ce travail autour de trois axes: Les dispositifs destinés aux jeunes à besoins éducatifs



particuliers; le maintien des élèves en formation (hautpotentiel, sportifs, artistes d'élite) et l'inclusion des migrants.

À l'occasion de cette rentrée scolaire, nous avons lancé une expérience pilote: La création d'équipes pluridisciplinaires dans trois établissements ordinaires, avec notamment des logopédistes et des éducateurs, devrait nous permettre de développer l'école inclusive, à proprement parler. Cette école saura s'adapter à un maximum de situations nouvelles.

Quels sont les dispositifs de l'école inclusive actuellement déployés ?

Il y en a déjà beaucoup. Du dispositif sports-art-études (SAE) au plan d'accueil individualisé pour des élèves ayant des problèmes de santé, en passant par les différents aménagements scolaires pour les troubles DYS et TSA, des milliers d'élèves profitent déjà d'une prise en charge adaptée au DIP. Sans compter le développement de l'inclusion à plein temps d'élèves handicapés grâce à des « assistants à l'intégration scolaire ».

Selon vous, qui sont les acteurs clés qui devraient être impliqués pour s'assurer que l'éducation puisse être inclusive?

Il y a les acteurs habituels, qui gravitent autour de l'école

(parents, enseignants...) auxquels peuvent s'ajouter des spécialistes, en fonction des situations (institution spécialisée, éducateur, entraîneur sportif...) L'idée est de garder l'enfant au centre du dispositif avec un établissement scolaire comme lieu principal.

Que diriez-vous à un parent réticent à l'idée d'accepter des enfants «handicapés» ou à besoin spécifique dans la classe de son enfant?

Le système inclusif veut, à terme, profiter à tous les élèves. L'école inclusive ne prétérite personne. Au contraire, pour les élèves sans difficultés particulières, le fait d'aider leurs camarades augmente la confiance et l'estime de soi. Des études démontrent que le temps d'apprentissage est strictement identique dans les classes avec ou sans élèves en difficulté.

Quelques mots pour conclure?

L'école inclusive, par son esprit d'ouverture, la valorisation de la diversité, accompagne les élèves vers leur potentialité et leur autonomie. Elle est garante d'une harmonie sociale, d'une bonne utilisation des ressources, du maintien du haut niveau de formation ainsi que de la compétitivité professionnelle du canton de Genève. C'est un dernier point important!

crédit photo: © État de Genève, photo Magali Girardin